DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT : GUINGAMP
CANTON : PLOUHA

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212200638-20260217-2026_02_02-DE

COMMUNE DE GOMMENEC'H

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice : 14

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de GOMMENEC'H étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain HERVIOU, Maire.

Nombre de présents : 11
Suffrages exprimés : 13

Date de convocation : 20/01/2025

Etaient présents : BOIZARD S., FALEZAN A. ; GAUTIER P. ; GOBIN A. ; HERVIOU A., LANCIEN E. ; LE GONIDEC C. ; LE GUILLOU H., LE ROY G., SALAUN S.

19 h 50 : Arrivée de AUDOIRE S. (point 2)

Absents excusés ayant donné pouvoir :
CHERIAUX S. donne pouvoir à HERVIOU A.
OUTIN V. donne pouvoir à SALAÜN S.

Absent excusé : KERGADALLAN V.

Date de l'affichage : 19/02/2026

Un scrutin a eu lieu Annie FALEZAN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2

Programme de voirie 2026 – Présentation

Monsieur LE ROY, Adjoint au Maire en charge de la Voirie, présente le programme de voirie 2026 :

- Place du lieu-dit Kervernier (environ 130 m2),
- Voie communale du lieu-dit La Croix Rouge au lieu-dit Le Kervenou (environ 800 m),
- Impasse du lieu-dit Lochrist (environ 60 m),

Monsieur LE ROY informe l'assemblée que l'ADAC (Agence Technique d'Appui aux Collectivités) lui a transmis le détail estimatif des travaux.

Monsieur LE ROY informe l'assemblée que la consultation pour le programme de voirie sera lancée dès validation du programme.

Suite à la consultation, les réponses seront étudiées par l'ADAC pour l'aspect technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité le programme de voirie 2026 et autorise Monsieur le Maire a signer tous les documents afférents à cette consultation en suivant les préconisations données par l'ADAC.

MAIRIE DE GOMMENEC'H (Côtes-d'Armor)

Certifié conforme,
Le Maire,
Alain HERVIOU